

Présents : Elus : Fabien GRILLOT, Alexandre GENNARO
 Membres du comité de quartier inscrits sur la feuille de présence
 Gilbert MADELON directeur des services techniques..

| OBJET | PRECISIONS DE LA COMMUNE |
|--|---|
| REFERENT DU COMITE DE QUARTIER | |
| A ce jour, la commune n'a aucun(e) volontaire pour ce rôle. | |
| CONTINUITÉ DU CHEMINEMENT PIETONS DE LA VILLETTE SUR L'AVENUE DU GRANIER | |
| Suite au premier projet présenté, l'agglomération n'a pas obtenu d'accord des riverains pour les acquisitions de terrains au niveau de l'arrêt de bus. | Grand Chambéry travaille sur une nouvelle option avec un arrêt de bus en pleine voie mais également sur une solution de sécurisation des piétons mais sans arrêt de bus. |
| Est-il prévu un alternat plus loin sur la route ? | La question fait partie des réflexions sur l'aménagement de sécurisation des piétons (et de l'incitation de baisse de la vitesse sur la route) |
| La rue de Montlevin peut-elle passer en « zone apaisée » ? (zone 30 ou de rencontre) | La commune a pris contact avec le CEREMA pour affiner au mieux les voiries qui pourraient devenir « apaisées ». La volonté de la commune est de pacifier les zones pavillonnaires et de desserte. Des mesures seront prises en fonction des recommandations du Cerema. |
| AMENAGEMENT RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU | |
| La commune a regardé les possibilités au niveau de l'étranglement de la voie, au niveau des murs abimés. L'emprise est malheureusement très limitée et la commune n'a pas de capacité d'intervention sur la largeur actuelle. Le propriétaire doit refaire son mur en lieu et place. | |
| Que faire pour tailler les arbres qui dépassent sur la voie ? | La commune s'en occupe par le biais de la police municipale. |

| AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA FOLATIERE | |
|---|--|
| <p>Les habitants font remonter le problème de visibilité de la priorité de la route.</p> <p>Diverses propositions sont évoquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement identique à la rue des Cèdres, - Traitement de surface, - Mini rond-point, - Feu à déclenchement, - Dos d'âne, - Développer un vocabulaire moins routier... <p>A noter également le problème de visibilité à cause du local poubelles et la visibilité à l'entrée de la Folatière dans l'autre sens.</p> | <p>La voirie étant classée en VIC, la commune sollicitera Grand Chambéry pour travailler sur le sujet.</p> <p>La commune mettra en place le radar pédagogique pour obtenir des données et avoir un retour sur le comportement des usagers.</p> |
| DIVERS | |
| <p>Les sujets Espaces naturels / chasse / randonnée pourraient être évoqués en comité de quartier.</p> | <p>A mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion</p> |
| <p>Problèmes de stationnement en bas de la Folatière au niveau de l'aire de retournement.</p> | <p>La commune n'a pas à pallier le manque des propriétaires qui multiplient les logements sans prévoir de places de stationnement adaptées.</p> |
| <p>Où en est la fibre ?</p> | <p>C'est en cours de déploiement</p> <p>Renseignez-vous sur le site https://reseaux.orange.fr/</p> |
| <p><i>Prochaine réunion de la commission :</i></p> <p>Vous recevrez votre invitation par mail et une information sera donnée sur page Facebook et sur le site internet de la mairie</p> | |
| <p>Fabien GRILLOT</p>   <p>Adjoint au Maire, délégué au Travaux et à la Voirie Et au comité de quartier « Villette / Néquidé / Bois Noir »</p> | |